

ACTUALITÉ

Page 2

■ En bref

Page 3

■ Entretien

Angélique Devaux

« Nous sommes en pleine saison de mariage »

Propos recueillis par
Sophie Tardy-Joubert

DOCTRINE

Page 5

■ Droit fiscal

Nicolas Guillet

L'épidémie de Covid-19 et les finances publiques : la loi de finances rectificative du 23 mars 2020

CULTURE

Page 15

■ Ventes publiques

Bertrand Galimard Flavigny
Dans les Cyclades, jusqu'à Skyros

ACTUALITÉ

Entretien



« Nous sommes en pleine saison de mariage » 153y6

Entretien avec **Angélique DEVAUX**, notaire spécialisée en droit de la famille, Chevreux

Propos recueillis par **Sophie TARDY-JOUBERT**

Depuis le début du confinement, les questions liées au monde de l'entreprise sont nombreuses et abondamment traitées. Qu'en est-il en revanche de l'intime, de la sphère privée ? Comment vit-on le couple, la famille, depuis que la pandémie s'est déclarée ? Pour y répondre, nous avons sollicité Angélique Devaux, notaire spécialisée en droit de la famille chez Chevreux.

Les Petites Affiches : Dans quel état d'esprit sont vos clients ?

Angélique Devaux : Les gens profitent de ce ralentissement pour réfléchir à leur situation patrimoniale. Un certain nombre de personnes ont pris conscience de la fragilité de la vie et de la nécessité de penser à ces questions, qui ne sont pas taboues mais souvent remises à plus tard. Nous procrastinons tous avec la mort, nous ne prenons pas le temps d'y réfléchir. La crise que nous vivons nous invite à l'intégrer à nos vies. Les quinze premiers jours, nous avons fait face à une énorme demande de testaments. Elles n'émanaient pas seulement de personnes âgées. Des personnes d'une trentaine ou quarantaine d'années, surtout des couples avec de jeunes enfants, en ont fait. Un testament est une manière de protéger l'autre. De manière générale, les gens ont le temps de réfléchir

à leur situation patrimoniale et prennent le temps d'organiser leur transmission.

LPA : Avez-vous une activité soutenue depuis le début du confinement ?

A. D. : La profession s'est très rapidement équipée pour que l'activité se poursuive. Nous avons mis en place des méthodes de travail par visioconférence qui fonctionnent bien. La profession a mis en place la signature de l'acte électronique à distance. C'est une grande avancée, même si cela implique certes que les clients soient équipés d'internet et de webcam. L'activité se poursuit à un rythme soutenu. Mon domaine d'activité – le droit de la famille – ne subit pas le même ralentissement que celui de l'immobilier. J'ai autant de travail que d'habitude, si ce n'est plus !

Suite en p. 3

Édition quotidienne d'Actu-Juridique

petites-affiches.com

Petites **a**ffiches

annonces-pa@lextenso.fr
Grande Arche de La Défense
1, parvis de La Défense - 92044 Paris - La Défense
Tél. : 01 42 61 56 14

gazettedupalais.com

 Gazette du Palais

Accueil client
annonces-gp@lextenso.fr
12, place Dauphine - 75001 Paris
Tél. : 01 44 32 01 50

le-quotidien-juridique.com

Le
Quotidien
Juridique

annonces-qj@lextenso.fr
Grande Arche de La Défense
1, parvis de La Défense - 92044 Paris - La Défense
Tél. : 01 49 49 06 49

lalo.com


la loi

annonces-jll@lextenso.fr
Grande Arche de La Défense
1, parvis de La Défense - 92044 Paris - La Défense
Tél. : 01 42 34 52 34